



Paroisse Catholique Saint Bernard du Mont-Blanc

☎ + 33.450.53.16.25

✉ st-bernard@diocese-annecy.fr



Territoire abbatial
de Saint Maurice

Secteur Notre-Dame des Glaciers

☎ + 41.(0)27.768.11.12

✉ secteurndglaciers@netplus.ch

Accueil à la maison paroissiale de Chamonix (82 rue de la Mollard) :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et le Mercredi de 16 h à 18 h

Du Samedi Février 22 au Dimanche 2 Mars 2025



**« Ce que vous
voulez que les
autres fassent
pour vous,
faites-le aussi
pour eux. »**

Luc 6, 31


**« ...car on n'a qu'un cœur,
amer pour tous ou suave pour tous. »**

(Saint Charles de Foucauld)

Vous vivez déjà ou venez d'arriver sur la Vallée ? Le curé et les paroissiens vous souhaitent la bienvenue et se réjouissent de bientôt faire votre connaissance... Venez vous présenter à la sacristie à la sortie d'une messe !

Visitez le site internet www.diocese-annecy.fr/st-bernard

et inscrivez-vous à la newsletter paroissiale hebdomadaire !

 paroisse Catholique Saint Bernard Chamonix Mont-Blanc

Saintes Messes & Célébrations

LA CHAIRE DE PIERRE	
SAMEDI 22 FEVRIER	<p>Chamonix 08h00 Messe</p> <p>Vallorcine 17h00 Messe anticipée</p> <p>Argentière 18h00 Messe anticipée</p>
7° DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE	
DIMANCHE 23 FEVRIER	<p>Salvan 10h00 Messe</p> <p>Chamonix 10h30 Messe</p> <p>Finhaut 10h30 Messe</p> <p>Chamonix 18h00 Messe</p>
LUNDI 24 FEVRIER	<p>Chamonix 17h30 Chapelet</p> <p>Chamonix 18h00 Messe</p>
MARDI 25 FEVRIER	<p>Vallorcine 10h00 Messe</p> <p>Chamonix 18h00 Messe</p>
MERCREDI 26 FEVRIER	<p>Chamonix 18h00 Messe</p> <p>Finhaut 18h00 Vêpres & Messe</p>
JEUDI 27 FEVRIER	<p>Les Houches 10h00 Messe suivie de l'adoration</p> <p>Chamonix 18h00 Messe</p> <p>Finhaut 18h00 Vêpres & Messe</p>
VENDREDI 28 FEVRIER	<p>Trétien 09h15 Messe</p> <p>Chamonix 17h30 Chapelet</p> <p>Chamonix 18h00 Messe</p>
SAMEDI 1 ^{ER} MARS	<p>Chamonix 08h00 Messe</p> <p>Vallorcine 17h00 Messe anticipée</p> <p>Les Houches 18h00 Messe anticipée</p>
8° DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE	
DIMANCHE 2 MARS	<p>Salvan 10h00 Messe</p> <p>Chamonix 10h30 Messe</p> <p>Trient 10h30 Messe</p> <p>Chamonix 18h00 Messe</p>

Mercredi 5 mars débute le Carême

(Mercredi des Cendres est jour de jeûne et d'abstinence de viande)

Le temps du Carême est ordonné à la préparation de PÂQUES ;
la liturgie du Carême dispose en effet les catéchumènes - par les divers degrés de
l'initiation chrétienne -, et les fidèles - par la commémoration
du baptême et par la pénitence -. à célébrer le MYSTERE PASCAL..

Du côté Paroisse Saint Bernard

Confessions

Chamonix : Mardi 25 & Vendredi 28 Février de 16h45 à 17h45 (ou sur demande).

Cette semaine nous prierons pour ...

Michel BLONDAZ – Jean-Paul PENIN – Marianne GILLE - Aurélie COIN –
Jean BOSSONNEY & sa fille Marie-Christine – Jean-Claude FORTE –
Familles CHEVALLIER-MARINONI – Pour un couple en situation difficile –
Serge MONTANT – Gérard FRAU – Thibaut DOMINGUES – Josette BALMAT –
Michelle COTTARD – Albertine & Paul MUGNIER & parents défunts –
Familles POMEL-GENOUD-CHAMEL-VESIN – Jean-Jacques FRANCHINO –
Jean-Paul & Marie-Claude FLOURY – Familles ALBERTONE & KELLER –
Pierre ANCEY – Gérard MOLITOR – Jacqueline & Jean-Marie DUNAND –
Philippe, Jean-Pierre BOTTOLIER-DEPOIS & parents défunts – Nicole BUONO –
Paulette BALMAT – Défunts de la paroisse.

Informations

↪ **Samedi 22 Février à 21h00 à l'église Saint-Loup de SERVOZ :**

« MURMURES D'HIMALAYA » Soirée musicale en soutien au peuple tibétain organisée par l'Association Lion des Neiges Mont-Blanc. Musiques d'inspiration tibétaine, persane & scandinave. Adultes 12 euros ; enfants - de 16 ans 8 euros.

↪ **Dimanche 23 Février à 20h30 à l'église Saint-Loup de SERVOZ :**

« Improvisations sonores » Instruments du monde. Soirée organisée par l'Association Lion des Neiges Mont-Blanc. Entrée libre, panier à la sortie



! Clôture des inscriptions le 1^{er} mars !

Du Samedi 26 avril au jeudi 1^{er} mai

PELERINAGE DIOCESAIN A LOURDES

En présence de notre Evêque Mgr Yves LE SAUX

« AVEC MARIE, PELERINS D'ESPERANCE »

Voir le site du diocèse d'ANNECY : LOURDES 2025

Du côté Secteur Notre Dame des Glaciers...

↪ **5 mars : Mercredi des Cendres**

A 10h00 à Vallorcine : Messe avec imposition des cendres

A 19h00 à Finhaut & Salvan : Messe avec imposition des cendres, suivie du partage de la soupe de carême

Bientôt le temps de Carême :

**“Où il est traité de l’aumône
et à qui il convient de la dispenser”**

De Saint Bernardin de Sienne
(1380-1444), franciscain



St Bernardin est considéré comme un grand prédicateur italien du XV^e siècle, et le restaurateur de l'ordre franciscain. Il est l'un des saints italiens les plus populaires, et tout particulièrement à Sienne. Ses sermons, sont riches en illustrations, en anecdotes, en digressions et en apartés. Le saint a souvent recours à l'imitation et aux plaisanteries. Mais sa gaieté naturelle et sa joie de vivre typiquement franciscaine n'enlèvent rien à l'efficacité de ses sermons.

« Ne t'ai-je point enseigné que l'aumône se fait avec le cœur, les paroles et les œuvres ? Tu n'auras en ceci jamais d'excuse : quand tu vois la nécessité du pauvre, tu es tenu d'y compatir avec ton cœur.

Lorsque tu vas à l'hôpital et ne peux guérir la peine de l'infirmes, accorde-lui du moins l'aumône du cœur : prends-le en pitié. Et tu peux lui en donner une autre, qui lui sera peut-être plus chère : celle de la parole. Par le bienfait de deux paroles, tu allégeras sa peine. Tu ne seras jamais excusé de cette omission. En quelque état ou condition que tu vois l'infortuné, tu peux le consoler. Elle plaît tant au pauvre, l'aumône de la parole que tout aussitôt il se reconforte et s'apaise. Écoute la sainte Écriture : « La rosée ne rafraîchit-elle pas le vent brûlant ? » (Si 18,16). Vous souvenez-vous de la sensation que vous éprouvez au temps de la grande chaleur, quand vous trouvez une abondante rosée le matin ? De même parfois, lorsque, ne pouvant assister un misérable par les biens de ce monde, tu le soutiens de tes paroles ; il semble tout rafraîchi et consolé, bien que tu ne l'aies point soulagé de sa nécessité matérielle. – Mais s'il est sourd, comment lui adresserai-je cette aumône ? – Tu n'es point pour cela excusé : tu peux du moins recoudre ses habits, l'aider à se vêtir, à se chauffer, et t'ingénier selon tes moyens.

Qui sera dispensé de compatir au besogneux ? Personne. Vois dans l'Exode (cf. Ex 23,5) : il t'est commandé si tu vois un âne tomber, fût-ce celui de ton ennemi, d'aider à le relever. Si tu es tenu d'aider l'âne de ton ennemi, que sera-ce du prisonnier ? Tu n'as nulle excuse devant Dieu de ne pas l'assister !

Donne ton aumône dans la joie. »